

# HETRAIES ACIDIPHILES ET CALCICOLES SUBMONTAGNARDES

H11



Code Natura 2000	9120-4 (acidiphile) et 9150-3 (calcicole)
* Habitat Prioritaire	Non
Code Corine biotope	41.12 (acidiphile) et 41.16 (calcicole)
Enjeu de conservation sur le site Natura 2000	<b>Modéré pour l'habitat acidiphile</b> <b>Très fort pour l'habitat calcicole</b>

## Description de l'habitat (physionomie et cortège)

- **Habitat acidiphile (hêtraie-sapinière)** : L'habitat acidiphile est constitué d'une futaie de Hêtre *Fagus sylvatica* en mélange ou non avec le Sapin *Abies alba* (hêtraies pures ou hêtraies-sapinières montagnardes). Il est installé sur substrat acide, aux étages planitiaires à montagnards, sous climat atlantique humide (arrosé). Les sols sont pauvres en éléments minéraux, de type brun acide, lessivés ou plus ou moins podzolisés et l'humus est de type moder à dysmoder. La litière au sol est épaisse.
- **Habitat calcicole** : L'habitat calcicole n'a pas été observé. En général, sur calcaire, le sous-bois tant arbustif, qu'herbacé est abondant.

Les sous-bois des hêtraies, étonnamment fleuris et diversifiés au printemps, apparaissent toujours vides à l'été où la strate herbacée disparaît. Ils n'abritaient donc pas la flore herbacée typique lorsqu'ils ont été observés en juin. Le cortège des hêtraies calcicoles et des hêtraies acidiphiles comporte nombre d'espèces en commun, liées aux conditions forestières et climatiques des hêtraies à cette altitude (Lamier jaune *Lamium galeobdolon*, Apérule odorante *Gallium odoratum*, Prénanthe pourpre *Prenanthes purpurea*, Raiponce en épi *Phyteuma spicatum*).

## Phytosociologie et espèces végétales caractéristiques sur le site

**Phytosociologie** : Il aurait fallu réaliser des relevés au printemps afin d'observer la flore herbacée vernale, particulièrement riche dans ces hêtraies submontagnardes. Pour l'habitat acidiphile, on peut le rapprocher des alliances du *Deschampsio flexuosae-Fagetum sylvaticae* ou du *Luzulo nivae-Fagetum sylvaticae*, suivant les stations. Pour l'habitat calcicole de l'alliance du *Cephalanthero rubrae-Fagion sylvaticae*.

- **Strate arborée** : Hêtre *Fagus sylvatica*, Sapin *Abies alba* et Chêne pubescent *Quercus pubescens*
- **Strate arbustive** : Peu de strate arbustive observée, dû à la gestion forestière.
  - **Cortège acidiphile** : Alisier blanc *Sorbus aria*, Sorbier des oiseleurs *Sorbus aucuparia*, Chèvrefeuille des bois *Lonicera periclymenum*
  - **Cortège calcicole** : Alisier torminal *Sorbus torminalis*, Erable champêtre *Acer campestre*, Troène *Ligustrum vulgare*, Buis *Buxus sempervirens*, Viorne lantane *Viburnum lantana*, Cornouiller sanguin *Cornus sanguinea*

• **Strate herbacée :**

- **Cortège acidiphile :** Canche flexueuse *Deschampsia flexuosa*, Fougère aigle *Pteridium aquilinum*, Myrtille *Vaccinium myrtillus*, Germandrée scorodone *Teucrium scorodonia*, Luzule blanche *Luzula nivea*, Conopode *Conopodium majus*
- **Cortège calcicole :** composé de laïches (*Carex digitata*, *C. flacca*, *C. montana*, *C. alba*), de graminées (*Sesleria caerulea*, *Brachypodium pinnatum*), d'orchidées (*Cephalanthera spp.*, *Neottia nidus-avis*, *Epipactis microphylla*) et d'autres espèces typiquement calcicoles comme la Mélitte à feuilles de Mélisse *Melittis melissophyllum*, le Dompte venin *Vincetoxicum hirundinaceum*, l'Hellébore fétide *Helleborus foetidus*, l'Aspérule odorante *Galium odoratum*.

## Situation et localisation sur le site Natura 2000

Surface totale (ha) : 265 ha pour l'habitat acidiphile et 4 ha pour l'habitat calcicole  
Surface relative sur le site : 1.4 % pour l'habitat acidiphile et négligeable pour l'habitat calcicole  
Relevés phytosociologiques : aucun

## Exigences écologiques

Sur le SIC, ces boisements sont d'une surface restreinte, limitée à la zone où les forestiers ont choisi de conduire le Hêtre *Fagus sylvatica* en futaie, souvent en mélange avec le Sapin *Abies alba*. À cette altitude la qualité des produits forestiers obtenus est en général assez médiocre pour ces deux essences. C'est pourquoi les hêtraies sont souvent accolées à des peuplements de conifères (Sapin de Douglas, Epicéa...), plantés ou subsponnés (Pin sylvestre par exemple), plus rentables et de meilleure qualité. Les hêtraies sont installées à l'étage montagnard moyen (au-dessus de 700-800 m) aux endroits relativement arrosés par les pluies ou les brouillards fréquent sur les crêtes et certains versants.

Les hêtraies ayant été rencontrées trop tardivement, aucun relevé phytosociologique n'a été effectué sur cet habitat. Il a cependant été observé à une altitude approximative de 1000 m :

- au niveau de plusieurs cols pour l'habitat acidiphile
- sur la can de l'Hospitalet pour l'habitat calcicole.

- **Habitat acidiphile (hêtraie-sapinière) :** Sur le SIC, ces hêtraies, que l'on peut qualifier de Hêtraies-sapinières acidiphiles à Houx et Luzule des neiges, ont été rencontrées sur pentes. Dans certains de ces peuplements, on trouve de jeunes régénérations de hêtres et dans d'autres non. Cela dépend de la conduite de la forêt. La variante hygrosclaphile se rencontre en exposition fraîche, dans les thalwegs qui traversent les hêtraies acidiphiles. L'habitat est alors localement riche en fougères.
- **Habitat calcicole de la can de l'Hospitalet à laïches et orchidées :** L'habitat calcicole occupe une petite parcelle, en bordure de la can de l'Hospitalet, en limite Ouest de la zone d'étude. Il est présent sur une pente ensoleillée, sur sol calcaire et avec une faible disponibilité en eau.

## Intérêts et valeur patrimoniale sur le site Natura 2000

**Rareté :** Ces habitats sont assez rares en Languedoc-Roussillon car limités aux zones montagneuses. De part les pratiques sylvicoles, ils sont en régression lente (remplacement par des conifères ou futaies de chênes).

**Espèces d'intérêt patrimonial :**

- Flore : les deux habitats peuvent héberger quelques espèces rares à l'échelle régionale comme *Lobaria pulmonaria*, espèce de lichen indicatrice d'un milieu non pollué et peu perturbé.
- Faune : avifaune (Circaète Jean-le-Blanc, Petit-duc scops, Pic noir,...), chiroptères (Noctule de Leisler,...), reptiles (Coronelle lisse, Orvet fragile,...), insectes (Rosalie des Alpes, insectes xylophages)...

**Intérêt fonctionnel** : Lutte contre l'érosion des sols. Habitat climacique de ces climats et altitudes, intéressant car peu représenté à l'heure actuelle (abondance des plantations allochtones : châtaigniers, conifères) mais qui pourrait reprendre sa niche écologique (au détriment du châtaignier par exemple) à partir de ces peuplements-source.

## Etat de conservation de l'habitat

### Indicateurs :

- Surface : moyenne pour les deux
- Répartition sur le SIC : peu présent dans les zones où les conditions pour leur présence sont réunies (abondance des conifères)
- Structure de la végétation : moyen globalement (peu de strate arbustive, peu de classes d'âge). Futaie de 20 mètres environ.
- Typicité du cortège : bonne
- Régénération des peuplements : moyenne ; dépend de la gestion forestière réalisée.
- Pénétration d'autres essences : conifères plantés à ces altitudes (Epicéa, Douglas...)
- Présence d'arbres d'âge/diamètre remarquable, surannés ou dépérissants : quelques uns
- Présence de bois mort : non
- Perturbations répétées : entretien forestier intensif (sélection des essences...)

### Etat de conservation :

**Moyen**

## Dynamique naturelle et facteurs d'influence sur le site Natura 2000

**Dynamique naturelle** : Habitat forestier stable à l'échelle humaine et en progression suite à la déprise agricole. Cet habitat représente le climax régional en climat montagnard inférieur (dominé par le Hêtre puis éventuellement le Sapin).

### Facteurs positifs :

- Le régime pluviométrique du secteur

### Facteurs négatifs et menaces :

Les entretiens forestiers ont des conséquences sur :

- la régénération naturelle et les classes d'âge : peu de jeunes individus sont laissés lors de l'entretien des peuplements, les futaies sont alors d'individus du même âge
- la quantité de lumière au sol (bonne actuellement)
- la sécheresse du sol pour l'habitat calcicole : inconnu
- les plantations de conifères : acidification du sol (menace faible)
- la sélection des essences forestières (coupe d'autres espèces dès le stade arbustif) : pression forte

### Vulnérabilité :

**Modérée**, mais cela dépend des objectifs de production de ces forêts.

### Enjeu :

**Modéré** pour l'habitat acidiphile - La hêtraie acidiphile est beaucoup plus abondante dans la région que la hêtraie calcicole, ce qui relativise l'importance de la hêtraie sur le site Natura 2000.

**Très fort** pour l'habitat calcicole - La hêtraie calcicole sécharde étant rare dans la région, la seule localité de la zone d'étude lui confère un enjeu fort pour le site Natura 2000.

## Objectifs et mesures de gestion conservatoire

La gestion doit permettre d'allier l'objectif de protection à l'objectif de production de l'habitat.

■ Eviter l'enrésinement de ces parcelles

■ Orienter les choix sylvicoles, si possible, vers des mélanges avec les essences autochtones (limite l'acidification des sols par les conifères) : en plus du Sapin, il convient de maintenir et d'exploiter la présence d'autres feuillus secondaires et d'arbustes (Bouleau verruqueux, Érable sycomore, Alisier blanc, Alisier torminal, Chêne pubescent, Erable champêtre, Sorbier des oiseleurs, Noisetier...).

- Etats à privilégier pour l'habitat acidiphile : Sapinière-hêtraie en futaie irrégulière mélangée, hêtraies régulières ou irrégulières
- Etats à privilégier pour l'habitat calcicole : Taillis sous futaie ou futaie irrégulière pour limiter les risques d'assèchement

■ Bien gérer les éclaircies-coupes : l'éclaircissement au sol joue, en effet, un rôle important sur le développement d'un sous-bois caractéristique ainsi que pour la régénération des essences forestières. Les éclaircies-coupes seront suffisamment fortes et réalisées à des périodicités adaptées pour optimiser l'éclaircissement au sol, permettre une bonne croissance du peuplement, une bonne qualité technologique des produits et le développement de la flore associée. Sur substrat calcaire sec, il s'agit d'éviter les coupes portant sur de grandes surfaces (risque de dégradation des sols superficiels et/ou à bilan hydrique défavorable, ou risque de gelées destructrices pour la régénération). Sur ce substrat, il vaut mieux intervenir par petites ouvertures.

■ Maintenir des arbres morts, surannés ou dépérissants. Les arbres maintenus (1 à 5 par ha) sont des individus sans intérêt commercial ou des arbres monumentaux. Ils permettent, en effet, la présence d'espèces vivant aux dépens du bois mort (lichen, coléoptères saproxylophages). Les arbres retenus seront éloignés au maximum des éventuels chemins, pistes et sentiers pour minimiser les risques vis-à-vis de promeneurs ou de personnels techniques. L'effet de cette mesure sur des populations de saproxylophages devra être suivi (nombre d'arbres nécessaire? seuil? effets de seuil? régulation des populations?).

■ Sur l'habitat calcicole : maintenir les clairières et les ourlets préforestiers, riches en espèces intéressantes, parfois rares et protégées, et qui sont à l'origine d'une mosaïque originale (pelouses sèches, fruticées, hêtraies calcicoles, éboulis...)